

BTSA DATR

Développement Animation des Territoires Ruraux (Cycle 2 ans)

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel polyvalent qui intervient dans l'animation des territoires, le montage de projets, la gestion d'une structure et peut créer son entreprise de services dans les territoires ruraux. Il est employé dans des collectivités territoriales (communes, structures intercommunales, pays...), dans des associations, ou groupements d'associations, entreprises, exploitations, mutuelles, chambres consulaires ... Tous les emplois visés sont en rapport avec la diversité des services offerts en territoire rural, dans une perspective de durabilité.

PUBLIC CONCERNE

- Bachelier ou étudiant
- Adulte en spécialisation
- Reconversion professionnelle
- Salarié
- Demandeur d'emploi

LIEU DE L'ACTION

CFA DE LA MAISON FAMILIALE RURALE DE QUETIGNY
33 Boulevard de Bellevue
21800 QUETIGNY

CALENDRIER DE L'ACTION DE FORMATION

<u>Dates</u> :	Du 28/08/2023 au 30/06/2025
<u>Durée</u> :	Cours : 40 semaines à la MFR (1400 heures) Milieu professionnel : 54 semaines sur le lieu d'apprentissage (1890 heures)
<u>Rythme hebdomadaire</u> :	Cours : 5 jours / semaine, soit 35 heures hebdomadaires Milieu professionnel : 5 jours / semaine, soit 35 heures hebdomadaires

NOMBRE D'APPRENANTS

Entre 15 et 25 apprenants par cycle avec statuts mixés (apprentissage et formation initiale)

CONDITIONS D'ENTREE

- Age : Moins de 29 ans (pour l'apprentissage, sauf cas particulier)
- Niveau d'étude requis pour entrer en formation : Titulaire du BAC ou d'un diplôme équivalent
- Conditions d'accès : Parcoursup + Entretien de motivation

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Modalités d'accueil « Handicap » :

En application de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la MFR propose des conditions de formation adaptées pour compenser le handicap de l'apprenti (Cf. art. D5211-2 et suivants du code du travail) : horaires adaptés, modalités adaptées de validation de la formation, personnel formé à l'accompagnement spécifique du handicap (Réfèrent Handicap : Benjamin KRAFT – benjamin.kraft@mfr.asso.fr) et accessibilité de l'ensemble des locaux (administration / lieux de formation).

Modalités et délais d'accès à la formation :

- Inscription via Parcoursup
- Entrée sans contrat d'apprentissage jusqu'à 3 mois après le premier jour de formation (statut de stagiaire de la formation professionnelle continue)

PRE-REQUIS

- S'intéresser à la mise en œuvre de projets de service, des études de faisabilité et d'opportunité
- S'intéresser à la création et l'animation d'événements, à la construction de partenariats
- S'intéresser à la gestion de structures de services

- Disposer de compétences relationnelles, de capacité d'écoute, d'empathie, de recherche d'un consensus
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences collaboratives et de travail en équipe
- S'intéresser au milieu rural

CATEGORIE D'ACTION (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

- 1° - Action de formation
- 4° - Action de formation par apprentissage

REFERENCES

- Niv. 5
- Formacode : 12514 (développement rural) ; 12534 (aménagement territoire) ; 21084 (commercialisation agricole)
- NSF : 341 : Aménagement du territoire, urbanisme
- Code Certif Info : N°78106

FINALITE DE LA FORMATION

- Développer des capacités théoriques, pratiques et les compétences professionnelles nécessaires à l'obtention du BTSA DATR ;
- Développer des compétences professionnelles dans le développement et la gestion de projets à caractère social, économique, touristique, culturel, et dans l'animation d'une activité, d'une structure, d'un événementiel dans le cadre des territoires ruraux ;
- S'insérer professionnellement au sein de collectivités territoriales, associations, chambres consulaires...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation est axée sur une bonne connaissance des acteurs du territoire, des réseaux et des politiques publiques mais aussi sur l'apprentissage de la gestion économique et humaine des structures impliquées dans l'offre de service en milieu rural ou dans les actions de développement. L'élève apprend aussi à réaliser des diagnostics ciblés de territoire et formuler, à l'issu de ces études, des préconisations argumentées. Dans cette perspective, une partie des cours porte sur la communication professionnelle, les techniques d'animation, de médiation et de négociation. L'ensemble de ces connaissances doivent permettre au futur professionnel d'acquérir la méthodologie nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre un projet de service en territoire rural.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours didactiques et animés avec supports variés : supports « papier », articles de journaux, films, vidéos, visites, interventions de professionnels, sites internet...
- Collectivité ou entreprise support dans le cadre d'un diagnostic
- Pratique alterné en milieu professionnel avec suivi individualisé
- Etudes de cas et retour d'expériences individuelles et collectives
- Exercices corrigés
- Mises en situation professionnelle
- Entretiens individuels

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle informatique
- Vidéoprojecteur
- i-ENT
- Plateforme 1001 lettres
- Salles pédagogiques adaptées aux enseignements

ATTESTATION ET CERTIFICATION VISEE

- Attestation de suivi de formation
- Diplôme
- Livret scolaire

COMPETENCES / CAPACITES VISEES

Capacités générales

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles

C5. Identifier les éléments du contexte d'une structure, d'un projet en territoire rural

C6. Réaliser un diagnostic ciblé

C7. Concevoir et mettre en œuvre un projet de services en territoire rural

C8. Utiliser les méthodes et les outils de communication, de médiation et d'animation

C9. Utiliser les outils de gestion

C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur développement, animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION

		BTSA 1	BTSA 2
Projet	M11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel	60 H	62,50 H
Domaine commun	M21 – Organisation économique, sociale et juridique	56 H	60 H
	M22 – Tech. d'expression, de communication, d'animation et de doc.	98 H	50 H
	M23 – Langue Vivante	42 H	40 H
	M31 – Education physique et sportive	34 H	34 H
Domaine Professionnel	M41 – Traitement de données	30 H	32 H
	M42 – Technologies de l'information et du multimédia	40 H	-
	M51 – De l'espace au territoire	24 H	47,50 H
	M52 – Acteurs de service en territoire rural	46 H	40 H
	M53 – Diagnostic de territoire ciblé dans le secteur des services	120 H	-
	M54 – Méthodologie de projet	30 H	24 H
	M55 – Conception et conduite d'un projet de service en territoire rural	-	80 H
	M56 – Mercatique et qualité des services	30 H	50 H
	M57 – Gestion juridique et financière des services	40 H	60 H
	M58 – Animation, communication et négociation professionnelle	20 H	80 H
	M71 – Module d'Initiative Locale	40 H	40 H
Total heures de formation apprenti		700 H	700 H

SUIVI DE L'ACTION

- Emargement par demi-journée des apprentis et des formateurs ;
- Cahier de texte (papier et numérique) ;
- Livret d'alternance individuel complété par l'apprenant, le tuteur et le responsable de formation ;
- Attestation de formation ;
- Enquête post-formation ;
- Entretiens individualisés.

EVALUATION DE L'ACTION

Acquisition des compétences

- Evaluation individuelle écrite, théorique et pratique en cours de formation
- Evaluation et bilan au cours de la visite en milieu professionnel
- Bulletin / Relevé de notes
- Epreuves terminales de l'examen BTSA DATR (3 épreuves terminales) pour 50% de la note finale
- CCF pour 50 % de la note finale

Evaluation de la perception de la formation

- Accueil / Mise en commun lors de chaque session
- Bilan de fin de session
- Entretien individuel
- Rencontre de l'équipe avec les délégués des apprentis élus en milieu et fin de formation

Evaluation de satisfaction de la formation :

- Bilan écrit en fin de formation avec les apprentis, les maîtres d'apprentissage et l'équipe pédagogique
- Enquête à 3 mois auprès des apprentis, des maîtres d'apprentissage et des financeurs
- Enquête annuelle sur le devenir des apprentis

COUT A L'ANNEE (non assujetti à la TVA)

Adhésion à l'association MFR : 30 €

Frais pédagogiques de la formation : 7 805 € (Coût contrat) *

Frais d'hébergement et de restauration : Cf. Annexe Tarifs de formation

* Se référer au référentiel NPEC

FORMATEURS ET INTERVENANTS

Responsables de l'action de formation : Nicolas PERCEVAL & *Recrutement en cours*, Responsables Pédagogiques

Coordonnées des responsables : 03 80 46 35 49 / nicolas.perceval@mfr.asso.fr / xxxxx.xxxxxx@mfr.asso.fr

L'équipe pédagogique est composée de 18 formateurs permanents diplômés et expérimentés (22% Diplôme de niveau 7 / 72% Diplôme de niveau 6 / 5% de Niveau 5) et de 4 formateurs non permanents (professionnels qualifiés).

DEBOUCHES

Codes ROME :

- K1802 - Développement local
- G1102 - Promotion du tourisme local
- A1301 - Conseil et assistance technique en agriculture
- K1206 - Intervention socioculturelle

Poursuite d'étude :

- Licences professionnelles et générales dans les champs du développement local, de la communication, du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, de l'animation, de l'aménagement du territoire, des ressources humaines...
- Concours de la fonction publique territoriale
- Certificats de spécialisation : tourisme, animation...

Passerelle :

Le BTSA DATR bénéficie d'une équivalence partielle de diplôme avec le DEJEPS « animation socio-éducative ou culturelle », mention « développement de projets, territoires et réseaux » délivré par le ministère en charge de la jeunesse et des sports.

Types d'emploi accessibles : animateur/animateur territorial, chargé/chargée de développement local, chargé/chargée de promotion du patrimoine, responsable événement, animateur/animateur de foyer rural, animateur/animateur d'organismes agricoles ...

CFA DE LA MAISON FAMILIALE RURALE DE QUETIGNY
33 Boulevard de Bellevue – 21800 QUETIGNY - Tél : 03.80.46.35.49
mfr.quetigny@mfr.asso.fr - <http://www.mfrquetigny.fr>
SIRET : 778 245 985 00024